

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02797

Numéro SIREN : 534 015 870

Nom ou dénomination : OB MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2018 sous le numéro de dépôt 17633

Désignation de l'entreprise : <u>Société OB MANAGEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE</u>		13400 AUBAGNE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>53401587000015</u>			
Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>131032018</u>	
		N-1 <u>131032017</u>	
		Net	
		Net	
		Net	
		Net	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 657	30 735
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	13 555	10 878
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	46 451	33 834
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	967 410	967 410
Créances rattachées à des participations	BB	270 012	270 012
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF	1 352	1 352
Autres immobilisations financières*	BH	4 500	4 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>1 338 937</b>	<b>75 448</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	132 262	132 262
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 301 179	2 301 179
Autres créances (3)	BZ	12 830	12 830
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
Disponibilités	CF	81 097	81 097
Charges constatées d'avance (3)*	CH	106 071	106 071
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 633 439</b>	<b>2 633 439</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>3 972 376</b>	<b>75 448</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 1 353
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE \*

ACTIF CIRCULANT

STOCKS \*

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

S.A.S. OB MANAGEMENT  
820 Chemin de l'Aumone Vieille  
13400 Aubagne  
SIRET 53401587000015  
TEL : 04 91 98 00 15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7.7.0...0.0.0.....)	DA	770 000		770 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	57 176		57 176
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(156 648)		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	426 620		(156 648)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 097 149		670 528	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 811		322 961
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	4		4
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 451 955		2 497 144
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 915		258 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	241 094		234 480
Compte régul.	EB				
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 799 779		3 313 082
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 896 928		3 983 610
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 799 779		3 313 082	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			321 618	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 793 225	FB		FC	10 793 225	8 716 427	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	464 490	FH		FI	464 490	440 109
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 257 716	FK		FL	11 257 716	9 156 536	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	68 337	90 226	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	2	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 326 053	9 246 764
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 462 800	8 610 089	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	203 631	241 219	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 057	14 108	
	Salaires et traitements*					FY	232 075	291 345	
	Charges sociales (10)					FZ	88 652	109 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	9 909	17 150
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Autres charges (12)					GD			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GE	51	25	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GF	11 014 175	9 283 274	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GG	311 878	(36 510)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	223	1 586	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	160 138		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 610		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	170 971	1 586	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		10 610	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 426	15 026	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	24 426	25 636	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	146 545	(24 050)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	458 423	(60 560)	

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENTNéant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	93 293		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000	8 663	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	94 293	8 663	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	89 480	3 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 271	101 251	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	91 751	104 751	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 542	(96 088)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 345		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 591 317	9 257 013	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 164 697	9 413 661	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	426 620	(156 648)	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG	1 120	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
		IJ	223	1 586	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IK			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IX			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RC			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			
	(9) Dont transferts de charges	A1	68 337	90 226	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		91 751		94 293	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
AVOIR CNH/ABT 1SEM 2016				420	
AVOIR CNH ABT 3T16				700	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 896 927.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 257 715.70 Euros et dégagant un bénéfice de 426 620.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 460 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	7 460
Total	7 460

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 287	3 448		30 735
Installations générales agencements aménagements constr.	9 839	1 039		10 878
Installations générales agencements aménagements divers	4 934	2 242		7 176
Matériel de transport	647	21	667	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 502	3 157		26 658
TOTAL	38 921	6 459	667	44 713
TOTAL GENERAL	66 208	9 907	667	75 448

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 448				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 039				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 242				
Matériel de transport	21				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 579	577			
TOTAL	5 882	577			
TOTAL GENERAL	9 330	577			

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	390		390		
Sur autres immobilisations financières	10 220		10 220		
<b>TOTAL</b>	<b>10 610</b>		<b>10 610</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 610</b>		<b>10 610</b>		
<b>Dont dotations et reprises financières</b>			10 610		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	270 012	0	270 012
Prêts	1 352	1 352	
Autres immobilisations financières	4 500		4 500
Autres créances clients	2 301 179	2 301 179	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Impôts sur les bénéfices	9 242	9 242	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 190	2 190	
Débiteurs divers	898	898	
Charges constatées d'avance	106 071	106 071	
<b>TOTAL</b>	<b>2 695 945</b>	<b>2 421 433</b>	<b>274 512</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 141		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 811	2 811		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 451 955	2 451 955		
Personnel et comptes rattachés	10 428	10 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 267	22 267		
Impôts sur les bénéfices	34 345	34 345		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 725	25 725		
Autres impôts taxes et assimilés	11 150	11 150		
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes	241 094	241 094		
<b>TOTAL</b>	<b>2 799 779</b>	<b>2 799 779</b>		

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	230 415
Autres créances	461
Total	230 876

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 845
Dettes fiscales et sociales	25 598
Autres dettes	237 296
Total	396 550

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 071
Total	106 071

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS 13 TP SERVICES	250 000	451 891	100.00	923 900		160 138		11 452 223	150 409	160 000
- SASU LANGUEDOC TP SERVICES	40 000	153 312	100.00	2 000		92 593		6 940 926	71 197	
- SASU 83 TP SERVICES	40 000	164 956	100.00	40 000				1 245 188	52 790	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL A. MARIA	1 000	12 268	50.00	1 000		17 281		6 000	3 342	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSIION IMMO EXO	1 000	
- AVOIR CNH AB T	700	
- RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	92 593	
Total	94 293	
Charges exceptionnelles		
- INDEMNITE LICENCIEMENT	6 215	
- TRANSACTION EXCEPTIONNELLE	55 000	
- INDEMNITE LICENCIEMENT	1 510	
- INDEMNITE POLE EMPLOI CSP	26 756	
- CESSIION ELEMENTS ACTIFS	2 270	
Total	91 751	

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- AVOIR CNH/ABT 1ER SEM 2016	420	
- AVOIR CNG ABT 3T 16	700	
Total	1 120	



*Maurice Jabes*

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre  
Région de Marseille  
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel  
d'Aix en Provence

## **OB MANAGEMENT**

Siège social : 820 chemin de l'Aumône Vieille – Immeuble MBM

13400 AUBAGNE

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR**

## **LES COMPTES ANNUELS**

**PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 18 Septembre 2018**

**Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2018**

# Sommaire

1 – Opinion

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

2.2 – Indépendance

3 – Justification des appréciations

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

6 – Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Aux Associés,

## **1 – Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS OB MANAGEMENT à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 – Fondement de l'opinion**

### **2.1 – Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2 – Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Mars 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## **3 – Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment le respect des principes et méthodes appliqués conformes à la législation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ainsi, une analyse des procédures de mise en place d'un crédit client et de son suivi a fait l'objet de divers investigations et une note spécifique a été communiquée à la direction.

## **4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne  
Le 3 Septembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name 'M. N. N.' followed by a large, sweeping flourish.



Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....770.....000.....)	DA	770 000	770 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	57 176	57 176	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH	(156 648)		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	426 620	(156 648)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 097 149	670 528	
Autres ds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 811	322 961	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	4	4	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 451 955	2 497 144	
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 915	258 492	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	241 094	234 480		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 799 779	3 313 082		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 896 928	3 983 610	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 799 779	3 313 082		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		321 618		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société OR MANAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 793 225	FB		FC	10 793 225	8 716 427	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	464 490	FH		FI	464 490
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		11 257 716	FK		FL	11 257 716	9 156 536
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	68 337	90 226	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	2	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 326 053	9 246 764
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 462 800	8 610 089	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	203 631	241 219	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 057	14 108	
	Salaires et traitements*					FY	232 075	291 345	
	Charges sociales (10)					FZ	88 652	109 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	9 909	17 150
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	51	25	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	11 014 175	9 283 274	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	311 878	(36 510)	
dotations e.	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	223	1 586	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	160 138		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 610		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	170 971	1 586	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		10 610	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 426	15 026	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	24 426	25 636	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	146 545	(24 050)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	458 423	(60 560)	

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENTNéant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	93 293		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000	8 663	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	94 293	8 663	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	89 480	3 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 271	101 251	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	91 751	104 751	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 542	(96 088)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 345		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 591 317	9 257 013	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 164 697	9 413 661	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	426 620	(156 648)	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG	1 120		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	223	1 586	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	68 337	90 226	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	91 751	94 293
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
	AVOIR CNH/ABT 1SEM 2016			420	
	AVOIR CNH ABT 3T16			700	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 896 927.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 257 715.70 Euros et dégagant un bénéfice de 426 620.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 7 460 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	7 460
Total	7 460

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 287	3 448		30 735
Installations générales agencements aménagements constr.	9 839	1 039		10 878
Installations générales agencements aménagements divers	4 934	2 242		7 176
Matériel de transport	647	21	667	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 502	3 157		26 658
TOTAL	38 921	6 459	667	44 713
TOTAL GENERAL	66 208	9 907	667	75 448

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 448				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 039				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 242				
Matériel de transport	21				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 579	577			
TOTAL	5 882	577			
TOTAL GENERAL	9 330	577			

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	390		390		
Sur autres immobilisations financières	10 220		10 220		
<b>TOTAL</b>	<b>10 610</b>		<b>10 610</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 610</b>		<b>10 610</b>		
<b>Dont dotations et reprises financières</b>			10 610		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	270 012	0	270 012
Prêts	1 352	1 352	
Autres immobilisations financières	4 500		4 500
Autres créances clients	2 301 179	2 301 179	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Impôts sur les bénéfices	9 242	9 242	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 190	2 190	
Débiteurs divers	898	898	
Charges constatées d'avance	106 071	106 071	
<b>TOTAL</b>	<b>2 695 945</b>	<b>2 421 433</b>	<b>274 512</b>
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 141		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 811	2 811		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 451 955	2 451 955		
Personnel et comptes rattachés	10 428	10 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 267	22 267		
Impôts sur les bénéfices	34 345	34 345		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 725	25 725		
Autres impôts taxes et assimilés	11 150	11 150		
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes	241 094	241 094		
<b>TOTAL</b>	<b>2 799 779</b>	<b>2 799 779</b>		

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	230 415
Autres créances	461
Total	230 876

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 845
Dettes fiscales et sociales	25 598
Autres dettes	237 296
Total	396 550

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 071
Total	106 071

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS 13 TP SERVICES	250 000	451 891	100.00	923 900		160 138		11 452 223	150 409	160 000
- SASU LANGUEDOC TP SERVICES	40 000	153 312	100.00	2 000		92 593		6 940 926	71 197	
- SASU 83 TP SERVICES	40 000	164 956	100.00	40 000				1 245 188	52 790	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL A. MARIA	1 000	12 268	50.00	1 000		17 281		6 000	3 342	
<b>B. Renseignements globaux</b>										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	
	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- CESSION IMMO EXO	1 000	
- AVOIR CNH ABT	700	
- RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	92 593	
Total	94 293	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- INDEMNITE LICENCIEMENT	6 215	
- TRANSACTION EXCEPTIONNELLE	55 000	
- INDEMNITE LICENCIEMENT	1 510	
- INDEMNITE POLE EMPLOI CSP	26 756	
- CESSION ELEMENTS ACTIFS	2 270	
Total	91 751	

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

### Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- AVOIR CNH/ABT 1ER SEM 2016	420	
- AVOIR CNG ABT 3T 16	700	
Total	1 120	

**SOCIETE OB MANAGEMENT**  
**Société par action simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de 770 000 €**

**Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille**  
**Immeuble MBM**  
**13400 Aubagne**

**534 015 870 RCS MARSEILLE**

**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 11 257 716 € contre 9 156 536 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 326 053 € contre 9 246 764 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 11 014 175 € contre 9 283 274 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 311 878 € contre un résultat d'exploitation négatif à 36 510 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 146 545 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 458 423 € contre un résultat courant avant impôts négatif à 60 560 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 3 896 928 € contre 3 983 610 € pour l'exercice précédent.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Aucune prise de participation ou cession n'a été effectuée au cours de l'exercice.

## **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS**

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2018 s'élève à 2 451 955 € contre 2 497 144 € précédemment.

Les délais de paiement de nos fournisseurs constaté en comptabilité est d'environ 68 jours.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2018 s'élève à 2 301 179 € contre 2 768 272 € précédemment.

Les délais de paiement de nos clients constaté en comptabilité est d'environ 60 jours.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- 19 824 € au compte « réserve légale ».
- 406 796 € au compte « report à nouveau ».

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	770 000 €
Réserve légale :	77 000 €
<u>Report à nouveau :</u>	<u>250 149 €</u>

**CAPITAUX PROPRES :** 1 097 149 €

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2017	Néant		
2016	Néant		
2015	Néant		

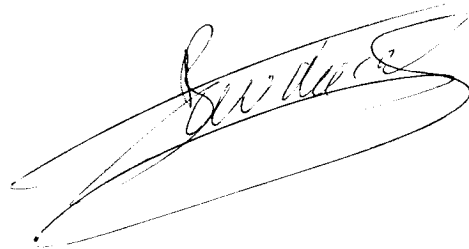
## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

## CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président  
Monsieur BAUDOIN Olivier



**SOCIETE OB MANAGEMENT**  
**Société par action simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de 770 000 €**

**Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille**  
**Immeuble MBM**  
**13400 Aubagne**

**534 015 870 RCS MARSEILLE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 SEPTEMBRE 2018**

**Procès-verbal de délibération**

Le 18 septembre 2018 à 16h00, les actionnaires de la société OB MANAGEMENT, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 770 000 € divisé en 77 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président  
Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 77 000 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2018
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2018

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2018,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,

- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2018 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 426 620,25 Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DU COMMERCE**

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que la convention de gestion et la convention de trésorerie conclues antérieurement avec les filiales 13 TP SERVICES, LANGUEDOC TP SERVICES et 83 TP SERVICES se sont poursuivies au cours de l'exercice 2018.

### **TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

« réserve légale » : 19 823,73 €

« report à nouveau » : 406 796,52 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2017	Néant		
2016	Néant		
2015	Néant		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES**

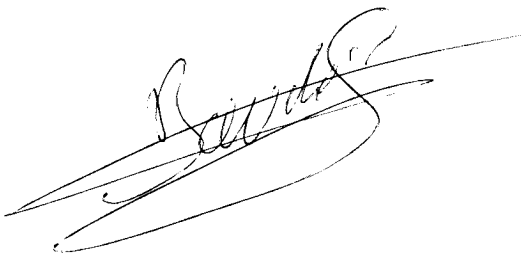
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Baudoin', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large flourish at the end.